

DEL2026-076

N° 26 06A 09

Rapporteur : Tony LEPRÊTRE

CONSEIL MUNICIPAL

Commission Communale des Impôts Directs

. Proposition de commissaires - Avis

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le premier juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville d'Harfleur légalement convoqué le vingt-six mai deux mille vingt-six s'est réuni à la Mairie d'Harfleur, dans la salle du Parc – Centre Françoise Dolto, sous la présidence de Monsieur Tony LEPRÊTRE, Maire.

PRÉSENT(E)S : 27

Tony LEPRÊTRE, Franck GROUSSARD, Laurence VAUSSY, Stéphane LEBESNE, Wanda MACDANIEL, Romuald AMI, Marion HAUGUEL, Olivier LE BASTARD, Sylvie CHAPELLE, Ghislain PORET, Sabine SALÉ, Joaquim SOREL, Monique LEVASSEUR, Nicolas ARENSMA, Yvonne DAVID, Josiane FOURNET, Alexy LEPRÊTRE, Alyssia LEBESNE, Ryan MAUROVIC, Clara CHERRIER, Kévin CROCHEMORE, Justine DUCHEMIN, José GUTIERREZ, Faïza ANBAR, Dominique BELLENGER, Josette DUREL, Dominique CHARPENTIER.

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ PROCURATION : 2

Céline PROUST à Franck GROUSSARD, Vincent GORAGUER à Marion HAUGUEL.

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S SANS PROCURATION : 0

ABSENT(E)S : 0

Votants : 29

Secrétaire de séance :

Laurence VAUSSY

Délais et voie de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Mesdames, Messieurs,

Comme le prévoit l'article 1650 du Code Général des Impôts directs une Commission Communale des Impôts Directs doit être instituée dans chaque commune. Le nombre de commissaires siégeant à la Commission Communale des Impôts Directs ainsi que celui de leurs suppléants est de huit pour les communes de plus de 2 000 habitants.

Les commissaires doivent :

- être français ou ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ;
- avoir au moins 18 ans,
- jouir de leurs droits civils,
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune (Taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe foncière ou Cotisation Foncière des Entreprises),
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions sus-énoncées, dressée par le Conseil Municipal.

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative et ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

Le Maire, président de la commission, n'a pas à figurer sur la liste proposée.

Pour rappel une commission des impôts concernant la cotisation foncière des entreprises est instituée au niveau de l'agglomération.

La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Leur nomination a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux. A défaut de liste de présentation, ils sont nommés d'office par le directeur départemental des finances publiques un mois après mise en demeure de délibérer adressée au Conseil Municipal.

En cas de décès, de démission ou de révocation de trois au moins des membres de la commission, il est procédé dans les mêmes conditions à de nouvelles désignations.

Le mandat des commissaires ainsi désignés prend fin avec celui des commissaires choisis lors du renouvellement général du conseil municipal.

En conséquence, et après en avoir délibéré, je vous propose d'adopter la délibération suivante :

VU le Code général des Impôts, et particulièrement l'article 1650 relatif à l'institution d'une Commission Communale des Impôts Directs,

Délais et voie de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner 16 membres titulaires et 16 membres suppléants pour siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs,

CONSIDÉRANT que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions légales, dressée par le Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL décide :

- d'adopter la liste ci-jointe, composée de 28 personnes afin que le directeur des services fiscaux puisse procéder à la désignation des huit commissaires titulaires et huit suppléants, qui seront retenus pour composer la Commission Communale des Impôts Directs de la Commune d'Harfleur, dont je suis le Président.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Pour : 29

Contre : 0

Fait et délibéré les jours et ans sus indiqués

Pour extrait certifié conforme

Laurence VAUSSY
Secrétaire



Tony LEPRÊTRE
Maire



Délais et voie de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Commune d'Harfleur – Délibération du 1^{er} juin 2026 – Commission Communale des Impôts Directs

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
1	Monsieur	BOUFFENIE	Fabien	04/04/1969	43 rue Robert Ancel - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
2	Monsieur	CARE	Michel	24/09/1982	4 rue Carnot - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
3	Madame	CHAPELLE	Sylvie	05/08/1959	36 rue Paul Doumer - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
4	Monsieur	COFFINET	Vincent	12/10/1987	5 passage Franz Liszt - 76120 Le Havre	Cotisation Foncière des Entreprises
5	Madame	COLLION	Laetitia	23/12/1979	5 rue Pablo Neruda - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
6	Madame	DELAUNAY	Isabelle	28/09/1965	19 rue de la vieille faïencerie - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
7	Monsieur	DIAZ	Fabricio	14/06/1991	5 rue Louis Lefebvre - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
8	Madame	FLAMAN	Ambre	23/11/1997	43 rue de la Cour Normande - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
9	Monsieur	GROUSSARD	Jean Pierre	13/10/1944	47 rue Pierre Curie - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
10	Monsieur	GROUSSARD	Franck	30/11/1977	9 impasse clerc- 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
11	Madame	HOURLDRY	Séverine	23/06/1972	16 rue Albert Camus - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
12	Monsieur	LE BASTARD	Olivier	15/04/1970	4 rue de Fleurville- 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
13	Monsieur	LE BITOUX	Damien	04/05/1982	15 rue Docteur Dubois - 76620 Le Havre	Cotisation Foncière des Entreprises
14	Monsieur	LE SOUDIER	Yvan	22/01/1950	7 rue Lecarnier - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
15	Madame	LECLERC	Charlotte	14/06/1991	15 rue de la Cour Normande - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties Cotisation Foncière des Entreprises
16	Monsieur	LEMARCHAND	Joël	30/04/1955	24 rue de Remparts - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
17	Madame	LENORMAND	Céline	01/11/1980	7 rue du Grand Quai - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
18	Monsieur	LINQUIER	François	29/04/1976	66 avenue Youri Gagarine - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
19 Monsieur	MUTEL	Frédéric	17/06/1980	3 rue Antoine de Saint-Exupéry - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
20 Madame	NÉE	Estelle	02/10/1965	7 route de Rogerville - 76700 Gainneville	Cotisation Foncière des Entreprises
21 Monsieur	PRIETO	Thibaut	08/01/1986	4 chemin du moulin - 76930 Octeville-sur-Mer	Cotisation Foncière des Entreprises
22 Madame	REBEILLEAU DASSONNEVILLE	Aurélie	14/09/1979	22 Chaussée maréchal Joffre - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
23 Madame	RIFFELMACHER	Sylvie	05/10/1959	11 rue du Général Leclerc - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
24 Monsieur	ROBERT	Yann	23/07/1977	29 rue Auguste Renoir - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
25 Monsieur	ROUGEVENTRE	Bruno	01/10/1966	86 Rue Albert CAMUS - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
26 Monsieur	SOREL	Joaquim	29/05/1980	53 rue de la République - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
27 Madame	TANQUERAY	Sabine	16/07/1975	4 rue Carnot - 76700 Harfleur	Taxe foncière sur les propriétés bâties
28 Monsieur	TRIBOULT	Vincent	23/06/1984	200 route de Bisrue - 76430 Saint Vigor d'Ymonville	Cotisation Foncière des Entreprises
29					
30					
31					
32					

